

# Êtes-vous à la recherche d'une solution de garde pour votre enfant ?



Accueil de jour des enfants

## Le réseau " Enfants Chablais " vous propose :



### UN ACCUEIL PROFESSIONNEL

qui répond aux exigences cantonales



### UN ACCUEIL DE QUALITÉ

assuré par un personnel éducatif qualifié



### UN ACCUEIL ADAPTÉ

aux besoins des parents  
et de leurs enfants



### Administration

Réseau " Enfants Chablais "

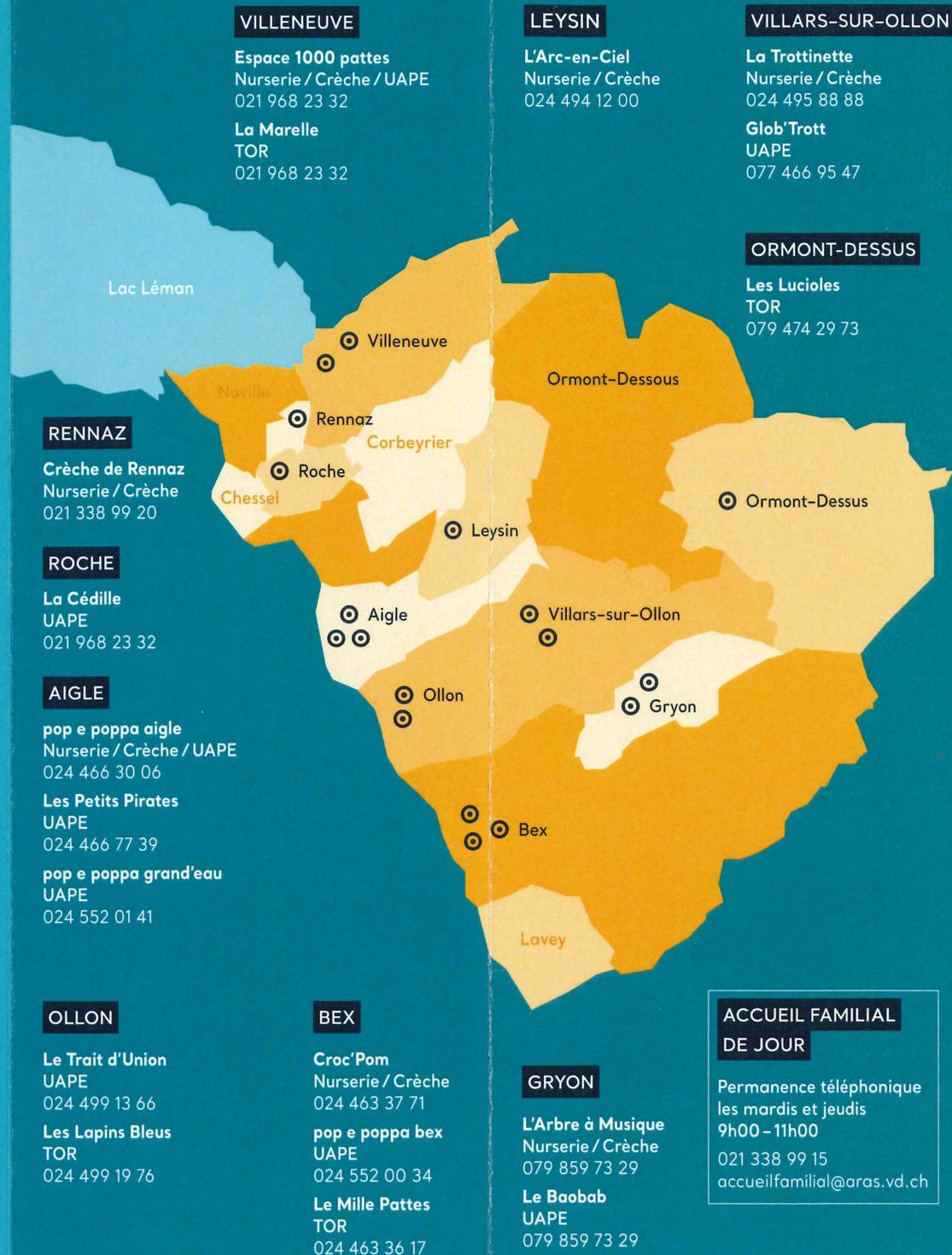
Avenue de la Gare 24  
1880 Bex

Du lundi au vendredi  
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

021 338 99 20  
enfantschablais@aras.vd.ch



Inscription en ligne via :  
[www.enfantschablais.ch](http://www.enfantschablais.ch)



## Accueil collectif préscolaire

### NURSERIES & CRÈCHES

Les structures d'accueil collectif préscolaire offrent un accueil régulier pour les enfants dès l'âge de 3 mois jusqu'à l'âge d'entrée à l'école.

Les nurseries-crèches du Réseau "Enfants Chablais" sont généralement ouvertes du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30.

## Accueil familial de jour

### AFJ

L'accueil familial de jour offre un accueil au domicile des accueillant(e)s au bénéfice d'une autorisation délivrée par l'Association des communes du district (ARASAPE). Les accueillant(e)s suivent une formation obligatoire de 25 heures ainsi que des cours de remise à niveau chaque année. L'accueil de jour est supervisé par des coordinatrices qui veillent à ce que l'accueil des enfants se déroule dans les meilleures conditions. Ce mode d'accueil plus souple s'adapte particulièrement aux horaires irréguliers ou nécessitant une certaine flexibilité.

Le Réseau dispose d'environ 100 accueillant(e)s en milieu familial pour l'ensemble du Chablais vaudois.

## Accueil collectif parascolaire

### UAPE

Les UAPE proposent un accueil régulier, dans une structure, en dehors des temps scolaires. Ce mode de garde est proposé aux enfants en âge scolaire jusqu'à l'année de leurs 12 ans.

Les structures sont généralement ouvertes du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30.

## Accueil d'urgence

### TOR

L'accueil d'urgence permet d'offrir une solution aux parents momentanément empêchés de s'occuper de leurs enfants.

Il est rendu possible grâce à un partenariat entre le Réseau "Enfants Chablais" et quatre structures à temps d'ouverture restreint (TOR).

Elles pratiquent leurs propres tarifs, indépendamment de la politique tarifaire prévue dans le règlement du Réseau.

### PRIORITÉS D'ACCÈS

Les familles domiciliées au sein d'une commune membre du Réseau Enfants Chablais ou travaillant pour un employeur membre de ce réseau bénéficient d'une priorité d'accès aux structures d'accueil du Réseau Enfants Chablais, ainsi que d'un tarif subventionné (excepté pour l'accueil d'urgence). Les communes membres sont : Aigle, Bex, Chessel, Corbeyrier, Gryon, Lavey-Morcles, Leysin, Noville, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Rennaz, Roche, Villeneuve et Yvorne.

Les familles domiciliées hors du Réseau Enfants Chablais, ou en résidence secondaire dans le Chablais, ont également accès aux places du réseau moyennant le paiement du tarif maximum prévu et sans priorité particulière.

### TARIFS

Le Réseau Enfants Chablais s'est doté d'un système tarifaire qui varie en fonction des ressources financières dont dispose le ménage dans lequel vit l'enfant. Le tarif facturé dépend du taux de fréquentation de l'enfant et du type d'accueil dont il bénéficie. Les fratries placées au sein du réseau bénéficient d'un rabais attractif et ce, quel que soit le type d'accueil choisi.

En accord avec la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants), aucune famille domiciliée au sein du réseau ne se verra facturer un montant supérieur au prix de revient de la prestation qu'elle consomme.

## Vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial ?



### Vous avez de l'intérêt pour l'activité d'accueillante en milieu familiale ?

N'hésitez pas à prendre contact avec les coordinatrices du Réseau qui vous renseigneront volontiers sur la marche à suivre et vous informeront du fonctionnement de la structure et des exigences légales liées à l'accueil familiale de jour.

Rejoindre le Réseau Enfants Chablais offre de nombreux avantages :

- Une activité rémunérée et des prestations sociales adéquates
- Un cadre légal dans lequel exercer votre passion
- Un réseau de plus de 100 collègues
- Un accompagnement professionnel
- Une formation de base et de la formation continue

**CONTACTEZ-NOUS AU 021 338 99 15**